

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET**

**Extrait
du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Célia BOIRON, MM. François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Guy ROUCHON à M. Alain CLEDIERE, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Corinne TONDUF à M. Ludovic PINGAUD, M. Guillaume VIENNOIS à M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER,

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, M. Bernard LEFEVRE, Mme Olivia BOULANGER, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 32

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°7 - 2022

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°7 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général - 40 000.00 €

- Bascule des crédits au chapitre 023 en vue du transfert en section d'investissement des crédits pour réalisation de l'audit sécurité (611/0208/0768) - 40 000.00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes 187.32 €

- Jugement de clôture de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire rendu le 25/8/22 au Tribunal Judiciaire de Guéret (6542/0203/0735) 187.32 €

Chapitre 023 – Virement à l'investissement..... 40 000.00 €

- Bascule des crédits en section d'investissement pour réalisation de l'audit sécurité 40 000.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 78 – Reprise sur provisions 187.32 €

- Reprise sur provisions constitué lors du Conseil Communautaire du 25/11/22 (7815/0203/0735) 187.32 €

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
Chapitres	BP 2022	DM7	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM7
011	Charges à caractère général	2 904 298,53 €	-	002	Excédents antérieurs reportés	4 828 136,87 €
012	Charges de personnels et assimilées	6 187 100,00 €	6 187 100,00 €	013	Atténuation de charges	18 546,41 €
014	Atténuation de produits	4 491 496,67 €	4 491 496,67 €	70	Produits des services	986 779,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 904 579,94 €	5 904 767,26 €	73	Impôts et taxes	15 553 084,27 €
66	Charges financières	105 600,00 €	105 600,00 €	74	Dotations et participations	4 913 973,61 €
67	Charges exceptionnelles	1 437 787,51 €	1 437 787,51 €	75	Autres produits de gestion courante	308 689,56 €
68	Dotations aux provisions	20 628,00 €	20 628,00 €	76	Produits financiers	- €
022	Dépenses imprévues	198 724,63 €	198 724,63 €	77	Produits exceptionnels	16 452,29 €
		- €	- €	78	Reprise sur provisions	187,32 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	21 250 215,28 €	21 210 402,60 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	26 625 662,01 €
023	Virement à l'investissement	4 486 961,42 €	4 526 961,42 €			- €
042	Transferts entre sections	888 485,31 €	888 485,31 €	042	Transferts entre sections	- €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	5 375 446,73 €	5 415 446,73 €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	26 625 662,01 €	26 625 849,33 €		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	26 625 662,01 €
			187,32 €			187,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 20 – Immobilisation incorporelle..... 40 000.00 €

- Réalisation de l'audit sécurité (2031/0208/0768) 40 000.00 €

Chapitre 204 – Subventions d'équipement - 55 000.00 €

- Bascule de crédits au chapitre 23 pour la reconstruction aire d'accueil des gens du voyage suite au sinistre (20422/721/0773) - 55 000.00 €

Chapitre 23 – immobilisations en cours 70 000.00 €

- Ajustement des crédits nécessaires à la reconstruction aire d'accueil des gens du voyage suite au sinistre (2313/722/0716) 70 000.00 €

Chapitre 27 – immobilisations financière..... 1 500.00 €

- Dépôt et cautionnement versé pour le local Relais Petite Enfance (RPE) auprès de la SCI du Petit Théâtre (275/644/035) 1 500.00 €

Chapitre 020 – dépenses imprévues..... -16 500.00 €

- Ajustement des crédits nécessaire au chapitre 23 15 000.00 €
- Ajustement des crédits nécessaire au chapitre 27 1 500.00 €

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 021 – Virement de la section de Fonctionnement 40 000.00 €

- Bascule des crédits de la section de fonctionnement pour réalisation de l'audit sécurité 40 000.00 €

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

DEPENSES		SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES	
Chapitres	BP 2022	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	Proposition 2022
001 Déficit antérieurs reportés	- €	- €	001 Excédents antérieurs reportés	564 053,77 €	564 053,77 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	- €	- €	10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	208 320,00 €	208 320,00 €
16 Emprunts et dettes	969 000,00 €	969 000,00 €	13 Subventions d'investissement	496 614,64 €	496 614,64 €
20 Immobilisations incorporelles	312 790,08 €	40 000,00 €	16 Emprunts à mobiliser	4 800,00 €	4 800,00 €
204 Subventions d'équipement	691 882,73 €	55 000,00 €	23 Immobilisation en cours	- €	- €
21 Immobilisations corporelles	276 517,19 €	276 517,19 €	27 Remboursement prêts (rembours vente ZA)	533 016,98 €	533 016,98 €
23 Immobilisations en cours	4 773 607,63 €	4 843 607,63 €		- €	- €
26 Participation créances rattachées à des participations	- €	- €		- €	- €
27 Immobilisations financières (avances rembours ECOVILL et ZA)	6 700,00 €	1 500,00 €		- €	- €
020 Dépenses imprévues	135 650,31 €	119 150,31 €		- €	- €
4581 Opérations pour le compte de tiers	- €	- €	4582 Opérations pour le compte de tiers	- €	- €
TOTAL OPERATIONS REELLES	7 182 252,12 €	40 000,00 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 806 805,39 €	1 806 805,39 €
	- €	- €	021 Virement du fonctionnement	4 486 961,42 €	40 000,00 €
040 Transferts entre sections	- €	- €	040 Transferts entre sections	888 485,31 €	888 485,31 €
041 Opérations patrimoniales	- €	- €	041 Opérations patrimoniales	- €	- €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	5 375 446,73 €	5 415 446,73 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 182 252,12 €	40 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 182 252,12 €	7 222 252,12 €

Accusé de réception en préfecture
023-200084825-20221215-326-22-BF
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 8 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président


Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Pierre AUGER

